

Une réforme des collèges : aux antipodes des besoins réels

→ par Anne Roger, *secrétaire nationale*

Les enseignant.e.s ont manifesté une fois de plus leur opposition à la réforme des collèges.

Alors que le bilan de la réforme du lycée lancée en 2009 et 2010 n'est pas achevé et se poursuit jusqu'au mois d'avril 2016, la conclusion semble déjà claire : la réforme a mené à un lycée à la carte organisé en fonction de besoins locaux et individuels et de ce fait à une gestion locale des horaires et des moyens, l'ensemble visant une diminution de l'offre scolaire et un moindre coût. La conséquence est elle aussi clairement identifiable : une mise en concurrence entre les disciplines et l'apparition d'inégalités fortes entre les établissements au détriment des élèves et des enseignant.e.s. Malgré ce bilan négatif, la réforme du collège est dans la continuité de celle du lycée. Alors que les enseignant.e.s dénoncent des conditions de travail et d'études

dégradées, un vide pédagogique et une bureaucratisation à tout va, et un accompagnement des élèves dit « personnalisé » qui ne s'attaque pas aux racines des difficultés, la réforme du collège repart sur les mêmes bases en ignorant les réticences et les oppositions de la majorité des syndicats d'enseignant.e.s, en imposant des journées de formation-formatage et des programmes vides de contenus, et ce au détriment de la formation initiale.

Les enseignant.e.s en masse dans la rue pour exprimer leur mécontentement et leur inquiétude

Le 26 janvier, les enseignant.e.s ont manifesté une fois de plus leur désaccord avec cette réforme du collège. Ils ont demandé à ce que l'interdisciplinarité envisagée comme la seule solution

à l'échec scolaire ne se fasse pas au détriment des disciplines et à ce que les moyens soient à la hauteur de leurs ambitions. Ils ont dénoncé le fait qu'elle transforme profondément le métier d'enseignant.e de moins en moins centré sur l'élève et sa réussite et de plus en plus happé par des tâches annexes (réunions chronophages, écriture de projet, évaluation, communication de la politique d'établissement). Ils ont rappelé l'égalité comme principe organisateur de leurs actions et réclamé les moyens nécessaires à sa mise en œuvre : du temps, des effectifs réduits, de la confiance et de la reconnaissance, des programmes et une formation de qualité... Bien loin des mesures proposées par le ministère pilotées par l'économie et la démagogie. ●